

Conseil Fédéral : 98	
Date de Rédaction	26/01/2019
Date de Validation	26/01/2019
Date de Diffusion	
Rédacteur : Georges LE PALLEC	

Diffusion :

Bureau exécutif
Conseil fédéral
Équipe Technique Nationale
Présidents des Comités Régionaux
Comités Régionaux et Départementaux
Conseillers Techniques Sportifs

N° Réf. : JZ/LR/DLB/GLP/EM/26/01/2019 - 98

RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL FEDERAL DU SAMEDI 26 JANVIER 2019

Siège FFCK Base de loisirs de Vaires sur Marne

	Membres du Conseil Fédéral	Membres du BEX	Membres de droit	Invités	Représentant Membres Agréés
Présents	E. BAKKAUS - D. BIANCHI P. BRETZNER - B. CARLIER M. DUVAL - D. KOEHLIN D. LE BELLOUR - G. LE PALLEC P. PAOLETTI – C. ROSE J. THIOLAT - D. VIVIEN M. VISEUR	J. ZOUNGRANA E. GIRARD C. JEHL F. SEILER B. DUROURE AL. VIARD O. BAYLE	L. ROYE		
Excusés	G. TROUVE – F. GAEREL E. COMBES - J. COMBES M. TASSERIT	D. CHAVRIER V. LECRUBIER		D. BONIN - G. DANTIN F. ESCAFFRE - M. GERARD A. CONTE - S. BONVALET P. GRIPPON - V. BLANCHET X. JOURDAIN - T. MOURAUD P. FAUDOT - R. REQUENA	
Absents	A. LAMBERT				

Nombre de votants : 11 (licences valides à date)

Prochain conseil fédéral le 16/03/2019

I	ACTUALITES
<p>Information du Président Fédéral</p>	<p>Évolution de la composition du bureau exécutif, Peggy Dickens sera proposée en remplacement de Julien Gaspard et se présentera aux suffrages de notre prochaine AG. Julien Gaspard assure la direction du pôle infrastructure en tant que salarié de la fédération.</p> <p>Discussions avancée avec la région Île de France sur un partenariat dans le cadre de l'organisation d'événements à fort rayonnement, du haut niveau - féminines et en paracanoë- de la formation professionnelle notamment.</p> <p>Concernant le dragon boat, une prochaine réunion ICF / IDBF / FFCK a pour objectif d'harmoniser les positions et les calendriers sportifs afin de développer des synergies entre les parties prenantes, et de traiter de la question de l'organisation du championnat du monde par équipe 2020 que l'IDCF souhaite organiser en France à Aix les Bains.</p> <p>La rencontre avec la MAIF a permis de renforcer notre partenariat notamment par une aide de 100 000 € sur un événement dragon ladies et un travail avec leurs services sur la préparation de cet événement.</p> <p>Marie-Amélie Le Fur prend la direction du Comité Para-olympique Sportif Français. Gilles Quénehervé est nommé directeur des sports. Frédéric Sanaur prends les fonctions de préfigurateur de l'agence.</p> <p>Des incertitudes demeurent sur les mécanismes d'attribution du CNDS sur les territoires. 2019 sera vraisemblablement une année transitoire. Les hypothèses semblent aller vers le maintien des dispositifs actuels avec des expérimentations s'appuyant sur quelques fédérations. Certaines de ces hypothèses suggèrent un flux financier du ministère et de ses organes déconcentrés vers les clubs et un avis sollicité des fédérations sur l'attribution de ces subventions.</p> <p>Au chapitre du développement du loisir, une réflexion est en cours avec Joël Doux sur le projet « City Paddle Tour ».</p> <p>Concernant la vie des commissions, Jean-Jacques Hayne assure l'intérim de la présidence de la commission loisir jusqu'aux plénières.</p> <p>Un point d'attention est porté sur les problèmes de collision de calendrier sur les événements nationaux et internationaux et sur l'organisation des championnats de France de Descente et de course en ligne 2019. Cela soulève des tensions au sein de l'ensemble de nos instances et nécessite de projeter le calendrier jusqu'en 2024 afin d'anticiper les calages et les médiations.</p> <p>Plusieurs comités régionaux se trouvent aujourd'hui en grande difficulté par les effets de la fusion et par la pérennité des dirigeants. La gouvernance sur les régions est un sujet majeur à instruire. Les facteurs marquants partagés sur le tour de table : identité des comités régionaux, la fusion entraînant la perte de proximité, le corps des salariés du CK est neutralisé dans la gouvernance, les CD sont parfois inexistantes, la dimension économique reste à organiser, la complémentarité entre les instances plutôt que la verticalité, l'accompagnement des bénévoles, les questions de proximité, le fonctionnement très indépendant des clubs pour qui la fédération a peu de sens pratique.</p>

Information du DTN	<p>Nous avons répondu à l'appel à projet CNDS héritage et société avec un retour de 256 000 € pour 2 projets déposés dans ce cadre. La convention d'objectif haut niveau est maintenue à la hausse.</p> <p>Présentation de l'organigramme de la DTN organisé comme suit : (cf. annexe)</p> <ul style="list-style-type: none"> • le pôle sport de compétition • le pôle sports, loisirs et développement - direction développement et formation • le pôle supports transverses
---------------------------	--

II	THEME	POUR DECISION	Responsable
1	Fonds de développement	<p>Sur instruction du dossier déposé par le club d'Argentan (6102), demande d'aide de 10 000 € sur 3 années.</p> <p style="text-align: center;">11 participants, 11 pour, 0 abstention, 0 contre : adopté à l'unanimité</p>	D. Le Bellour
2	Modifications des statuts	<p>Transfert du lieu du siège social de la fédération dans le département de Seine et Marne. Correction d'une coquille dans l'article 5.5 des statuts.</p> <p style="text-align: center;">11 participants, 11 pour, 0 abstention, 0 contre : adopté à l'unanimité</p>	E. Girard
3	Ordre du jour de l'AG	<p>L'ordre du jour de l'AG 2018 est présenté. (cf. annexe)</p> <p style="text-align: center;">11 participants, 11 pour, 0 abstention, 0 contre : adopté à l'unanimité</p>	J. Zoungrana
4	Adaptations du règlement slalom	<p>Sur la base des évolutions du règlement international, adaptation du règlement national slalom.</p> <p style="text-align: center;">11 participants, 11 pour, 0 abstention, 0 contre : adopté à l'unanimité</p>	F. Seiler

5	Projet de Charte éthique et déontologique	Le Conseil Fédéral avait mandaté Jacques Thiolat pour présenter un projet de Charte. Le document, après échanges et discussions, a été validé par le BEX. (cf. annexe) 11 participants, 10 pour, 1 abstention, 0 contre : adopté à la majorité	J. Thiolat
---	---	--	------------

III	VISITE DES LOCAUX FFCK
	Une visite, par le Conseil Fédéral, du site olympique de Vaires sur Marne et des locaux occupés par la FFCK a été effectuée de 11h45 à 12h45.

IV	POUR INFORMATION
1	Présentation du bilan 2018 des licences, on note une baisse significative de -5,1% des licences canoë jeune. Le nombre de licenciés FFCK au 31/12/18 est de 57 749 soit une augmentation de 11,2% par rapport à 2017. Les Licences Canoë Plus Adultes sont de 20 641 (- 0,8%), les Licences Canoë Plus Jeunes de 12 133 (- 5,1%), les Licences Canoë Bleues de 370 (+ 79,6%), les Licences Canoë Famille de 625 (- 9%), les Licences Pagaies Couleurs de 20 699 (+70,2%) dont 19 247 par le conventionnement Pagaie Blanche, Les Licences Canoë Pass Jeunes de 3 281 (-37,6%).
2	Emmanuel Girard présente le système pagaies blanches 2019, avec une évolution du règlement pour une meilleure lisibilité notamment la convention de non transfert des CC+ en CC pagaies blanches. Nouveauté : présentation du système de reversement des quotes-parts aux Comités Régionaux. Ce dispositif a pour objectif d'atteindre 100 000 licenciés en 2024. (cf. annexe)
3	Jean Zoungrana présente le résultat du sondage IFOP sur la perception du canoë-kayak en France dont la synthèse se trouve en annexe.

	<p>Cette enquête permettra de cadrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la lettre de mission du développement du loisir et de sa commission, • la politique de titre inscrite au plus proche du type de pratiquants, • les produits et les services, • l'orientation de notre communication et de ses temps forts.
4	Présence des membres du Conseil Fédéral aux Championnats de France de fond (membre du Jury d'appel) : Marie DUVAL

V	QUESTIONS DIVERSES
1	<p>Suite du point 4 du compte-rendu du BEX du 10/01/2019 ; sur le recours à la commission de conciliation du CNOSF, sur la question du versement d'une prime allouée au titre des disciplines olympiques sur des championnats du monde postérieurs à l'annonce du retrait du C2 slalom du programme. Est-ce que le régime de prime s'arrête à date de l'annonce du retrait par le CIO ou à date des JO suivants ? Quelle est la suite ? Y a-t-il des risques de jurisprudence ?</p> <p>Il sera fait information des suites de ce dossier dès la publication de l'avis des conciliateurs du CNOSF.</p> <p>A la FFCK, il existe une grille d'attribution des primes présentée dans le guide du haut niveau. Le DTN se tient à disposition pour donner les informations sur la mécanique d'attribution, une partie de ces informations figure dans le guide du haut niveau.</p>

La séance est clôturée à 16h00

Dominique LE BELLOUR
Président du conseil fédéral

